

## ANNEXE 2 : DEMANDE DE PRIORITE SUITE A UNE REINTEGRATION

**à retourner à la Division des Personnels Enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur**

Nom d'usage : .....

Nom de famille : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Commune de résidence : .....

Poste occupé actuellement :

directeur d'école       adj. mat. ou élém.       TR       autres

Ecole et commune d'affectation :

- sollicite :

- une priorité suite à une réintégration après un congé longue durée (CLD) ayant entraîné la perte du poste ;
- une priorité dans le cadre de la sortie du dispositif de poste adapté ;
- une priorité suite à une réintégration après un congé parental.
- une priorité suite à une réintégration après un détachement.

Pour plus de précisions, veuillez-vous référer au paragraphe III de la note technique sur le mouvement.

Date et signature :

Cette annexe doit être retournée à la Division des personnels enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur à :  
**ce.mvt1d37@ac-orleans-tours.fr**